



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

violences à Mayotte

Question au Gouvernement n° 2446

Texte de la question

VIOLENCES À MAYOTTE

M. le président. La parole est à M. Mansour Kamardine.

M. Mansour Kamardine. Monsieur le président, vous me permettrez tout d'abord au nom du groupe LR de m'associer à l'émotion nationale exprimée à nos armées par votre voix.

Monsieur le ministre de l'intérieur, le second semestre 2019 est marqué par une recrudescence des violences à Mayotte : meurtre d'un jeune devant le lycée de Sada, agression dans sa classe d'un enseignant, tentative de meurtre lors d'une cérémonie religieuse à Pamandzi, agression au tournevis dans un bus scolaire, assassinat du gardien d'un bâtiment public, agression à coups de ciseaux qui a laissé un collégien hémiplégique, agression à la machette d'un agent de surveillance de la voie publique, caillassage quotidien des bus scolaires et des forces de l'ordre avec leur cortège de blessés, multiples incendies volontaires d'habitation depuis plusieurs semaines et affrontements tous les jours à l'arme blanche entre bandes rivales, depuis deux mois, sur Petite-Terre.

Si les violences par leur gravité et leur répétition, s'étaient produites en métropole, vous vous seriez rendu au moins dix fois sur place. D'où ma question : combien de drames faudra-t-il encore pour que les Mahorais vous entendent, à défaut de vous voir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

Un député du groupe LRet du Macumba !

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Depuis un an que je suis ministre de l'intérieur, je me suis déjà rendu deux fois à Mayotte.

M. Pierre Cordier. Cela n'a rien à voir !

M. Christophe Castaner, ministre . Je vous invite, monsieur le député, à chercher dans l'histoire des ministres de l'intérieur successifs l'exemple d'un ministre qui s'y est rendu aussi souvent, et s'est autant mobilisé pour ce territoire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Protestations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Pierre-Henri Dumont. La situation n'était pas du tout la même !

M. Christophe Castaner, ministre. Instrumentaliser, comme vous le faites (*Exclamations parmi certains députés non inscrits*), les réels problèmes de violence que connaît Mayotte et auxquels sont confrontés les jeunes, n'est

pas à la hauteur de notre engagement pour l'île. Les violences dans les établissements et les transports scolaires, que vous avez raison d'évoquer, nous amènent à doter Mayotte d'un dispositif spécifique, unique en France : nous déployons des forces de sécurité intérieure dans certains bus et sécurisons la totalité des places de stationnement des bus à proximité des collèges et des lycées de l'île. Voilà la réalité de notre engagement.

En mai, quand je me suis rendu sur place, nous avons discuté tous les deux, monsieur le député – vous faisiez alors preuve d'un peu moins de mauvaise foi (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*) –, et avons décidé de demander à la gendarmerie de renforcer son plan d'action contre les coupeurs de route. Mais notre action ne s'arrête pas là : depuis le début du quinquennat, nous avons créé à Mayotte 121 postes supplémentaires de policiers et 185 postes de gendarmes ; une brigade territoriale autonome a été implantée à Koungou, afin de prévenir la délinquance juvénile dans ce territoire. Voilà qui devrait nous rassembler plutôt que nous opposer ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à M. Mansour Kamardine.

M. Mansour Kamardine. Vous m'agressez, monsieur le ministre, avec une violence rare.

Un député du groupe LR . Scandaleux !

M. Guy Teissier. Il ne comprend rien !

M. Mansour Kamardine. Cela ne change rien à la situation à Mayotte, qui est exceptionnelle et appelle des mesures exceptionnelles.

Les moyens ne sont pas au rendez-vous. Depuis le mois de septembre, je vous demande de renforcer les effectifs et d'organiser un Grenelle de la sécurité à Mayotte, regroupant tous les acteurs concernés, afin que chacun prenne conscience de la situation. Malheureusement, vous écarterez ces propositions, avec toujours le même mépris...,

M. Maxime Minot. Bravo !

M. Mansour Kamardine. ...parce que pour vous, quand on est loin des yeux, on est loin du cœur. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre.

M. Christophe Castaner, ministre. Vraiment, il y a deux députés de Mayotte, deux Mansour Kamardine : celui que j'ai rencontré quand j'ai réuni l'ensemble des élus pour travailler sur les questions de sécurité, et celui qui utilise cette tribune pour tenir des propos si éloignés de la réalité. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

M. Pierre-Henri Dumont. Lamentable !

M. Maxime Minot. C'est une honte !

M. le président. S'il vous plaît, messieurs les députés !

Données clés

Auteur : [M. Mansour Kamardine](#)

Circonscription : Mayotte (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2446

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [27 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 novembre 2019](#)